

Conseil National de l'Action Sociale du 19 décembre 2012

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Ce CNAS se réunit aujourd'hui pour étudier notamment le projet de budget 2013.

FO FINANCES prend acte du maintien global des crédits 2013 à hauteur de ceux de 2012. Cependant la baisse significative des crédits d'intervention affectés à certaines associations qui participent au lien social dans notre ministère, ne peut être acceptée.

FO FINANCES dénonce une nouvelle fois le principe de la mise en réserve de 6% qui ampute dès le début d'année ce budget.

La généralisation du prêt étudiant est une réelle avancée pour les agents, mais **FO FINANCES** regrette qu'elle ne soit pas accompagnée d'un abondement budgétaire spécifique.

FO FINANCES dénonce également l'absence d'informations précises dans les documents de travail permettant de comparer la situation des emplois.

La nouvelle vague annoncée de suppressions d'emplois, – 15 ETPT, va impacter le cœur du fonctionnement de l'action sociale.

FO FINANCES ne peut s'empêcher de condamner l'affichage que veut donner l'administration sur le maintien d'une action sociale basée sur la proximité, alors que le manque de personnel est déjà criant.

Quand bien même vous n'auriez pas la maîtrise de la politique de l'emploi au sein du ministère, il est impossible d'acter de nouvelles suppressions sans mettre à bas le réseau de proximité de l'action sociale.

D'autre part, s'agissant de la restauration, la revalorisation tarifaire de 1,81% est inacceptable.

Pour **FO FINANCES** elle accentue la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires alors même que le point d'indice n'a pas évolué depuis juillet 2010, et que le gouvernement s'apprête à annoncer un nouveau gel pour 2013.

FO FINANCES déplore que des considérations budgétaires entre notre ministère et le MEDDE aient pu conduire à des menaces de suppressions des tickets restaurants pour les agents des ministères économique et financier en poste dans les DREAL.

FO FINANCES rappelle son attachement à une politique d'action sociale permettant de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les agents issus des

ministères de Bercy quelle que soit l'implantation géographique de leur service (MEDDE, DREAL DDI, DIRECCTE), sans oublier les Territoires, Collectivités et Départements d'Outre Mer.

FO FINANCES prend acte de l'engagement ministériel de sauvegarder un délégué au niveau départemental.

FO FINANCES est particulièrement attentif à ce que le réseau comptable dédié qui doit être mis en place, ne soit pas un frein à l'octroi des aides et secours aux agents. Aussi **FO FINANCES** demande qu'un correspondant Chorus soit implanté dans chaque région métropolitaine et d'outre mer.

FO FINANCES vous rappelle par ailleurs ses revendications concernant la Nouvelle Calédonie : l'implantation d'un poste de délégué d'action sociale, l'installation d'un comité et l'abondement des crédits suite à l'établissement d'un conventionnement d'accès à un restauration collective. Nous vous remettons par ailleurs la pétition signée par 121 agents de ce territoire dénonçant l'injustice sociale dont ils se sentent victime.

Dans un contexte de suppression d'emplois, de détérioration des conditions de travail, du blocage du point d'indice, de diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, FO FINANCES rappelle l'importance d'une action sociale de qualité. Les crédits dédiés à l'action sociale doivent être à la hauteur des attentes des personnels mais aussi des engagements pris par nos ministres successifs.

